

## **Le baccalauréat professionnel en trois ans : les élèves de LP entre nouvelles trajectoires de promotion scolaire et risques d'espoirs déçus.**

Pierre Yves Bernard, James Masy, Vincent Troger  
Centre de Recherches en Education de Nantes, Centre Henri Aigueperse - UNSA

Lorsque le baccalauréat professionnel s'obtenait en quatre ans (deux années de BEP, puis deux années de Bac Pro), seulement un peu plus de la moitié des entrants en première année de BEP pouvaient continuer jusqu'au Bac. Seule une minorité des élèves de LP pouvait donc accéder à une formation post-bac. En raccourcissement la durée des études d'un an, la réforme de 2008 a ouvert beaucoup plus largement la perspective d'une poursuite d'études supérieures, notamment en BTS, et a accordé au bac pro une légitimité symbolique équivalente aux autres bacs. Il est donc légitime de se demander dans quelle mesure cette réforme est susceptible de transformer les stratégies scolaires des familles populaires à l'égard de la voie professionnelle, qui peut apparaître désormais comme comparable à la voie générale et technologique. C'est cette interrogation initiale qui a motivé notre recherche que l'UNSA a accepté de financer.

### **1 La méthode**

Pour des raisons essentiellement liées aux moyens et surtout au temps disponibles pour nos déplacements, toutes les étapes de ce travail de recherche se sont déroulées dans une académie de l'Ouest de la France, et principalement dans un département de cette académie<sup>1</sup>.

#### **1.1 Première enquête**

La première enquête, a d'abord été constituée d'une enquête par questionnaire a été menée auprès de 465 élèves de 16 établissements (dont 13 du même département), dans les semaines qui ont suivi la rentrée 2009, c'est-à-dire au moment de la généralisation des secondes BP3 (bac pro 3 ans)<sup>2</sup>. Le questionnaire portait sur les caractéristiques des élèves (caractéristiques

---

<sup>1</sup> Cette inscription territoriale n'a connu qu'une exception, les questionnaires de la première enquête de 2009 ayant été soumis aux élèves de trois établissements parisiens.

<sup>2</sup> Le même questionnaire a été administré auprès de 73 élèves de la région parisienne, à la même période. Ils ont été intégrés aux données pour les modélisations logistiques décrites dans ce chapitre. L'enquête a été administrée

démographiques, sociales et scolaires), sur leur orientation en fin de troisième, sur leur satisfaction vis-à-vis de l'orientation engagée, et sur leurs aspirations quant à leur avenir. Nous avons administré nous-mêmes ce questionnaire dans les classes, ce qui nous a permis de recueillir 100% de réponses. L'échantillon était assez fidèlement représentatif du public national de l'enseignement professionnel (voir à ce sujet les rapports et synthèses précédents). Nous avons ensuite mené deux campagnes d'entretiens. La première à la fin de l'année scolaire 2009-2010, auprès de 22 élèves de l'échantillon<sup>3</sup>, mais aussi auprès de 11 enseignants, de 7 chefs d'établissements et de 3 cadres responsables de l'enseignement professionnel au niveau académique. La seconde au cours du second semestre de l'année scolaire 2010-2011, auprès de 14 élèves du même échantillon et de 20 enseignants des mêmes classes.

## 1.2 Seconde enquête

La seconde enquête a été conduite dans 11 établissements de l'académie de Nantes, dans les départements de la Loire-Atlantique et de la Sarthe. Dans les établissements où nous étions déjà intervenus, nous nous sommes efforcés de distribuer le questionnaire dans les classes de terminales correspondantes à celle de seconde où nous étions venus deux ans auparavant. Comme pour l'enquête de 2009, nous avons constitué un échantillon le plus représentatif possible en matière de spécialités. Le questionnaire a été administré sur site<sup>4</sup>, en mai 2012, auprès de 532 élèves de terminale professionnelle inscrits dans 22 spécialités (sur 68 existantes). Ce panel se décompose en 416 élèves scolarisés dans le cursus de bac pro en trois ans, et 116 dans l'ancien cursus de bac pro en quatre ans. En effet, pour vérifier la validité de nos conclusions sur les effets de la réforme sur les trajectoires des élèves, il était nécessaire de disposer d'éléments de comparaison avec les vœux exprimés et les orientations obtenues par les élèves de l'ancien cursus.

---

sur site. L'échantillon a été constitué par établissements (N = 13), puis par classes, sur la base de la répartition des familles de formation dans l'académie ; le nombre d'élèves interrogés représente 16,5 % de la population totale des élèves de seconde bac pro du département.

<sup>3</sup> Pour la première campagne d'entretiens, nous avons demandé aux élèves de nous laisser facultativement leur n° de téléphone : une centaine l'ont fait, mais 22 seulement sur ceux que nous avons pu joindre ont accepté de nous rencontrer. Pour la seconde campagne, les contacts directs avec les élèves étant trop difficiles à rétablir (les élèves ne nous reconnaissaient pas et refusaient, ils avaient changé de n° de téléphone ...), nous avons demandé aux enseignants de nous présenter des élèves disponibles pour un entretien en essayant de choisir des élèves de niveau différents. Presque tous les entretiens ont eu lieu dans l'enceinte des établissements.

<sup>4</sup> Nous avons donc comme dans la première enquête 100% de réponses.

Ce questionnaire vise donc essentiellement à déterminer les vœux d'orientation des élèves. Au moment de la passation du questionnaire, les élèves avaient inscrits ces vœux dans l'application « Admission post-bac », et avaient donc une idée assez arrêtée de ce qu'ils souhaitaient faire l'année suivante, à condition d'obtenir le baccalauréat.

L'échantillon est majoritairement masculin (56 %), dans une proportion quasi identique au niveau national (56,4 %, source DEPP, 2013). 31 % de l'échantillon a 18 ans ou moins l'année du baccalauréat, ce chiffre étant difficilement comparable aux données nationales car nous n'avons pas retenu le même moment de l'année pour enregistrer l'âge. 56,6 % des élèves interrogés sont enfants d'ouvriers ou d'employés (résultat obtenu à partir de la profession des pères, ou, à défaut, celle des mères), ce qui est très proche de la proportion nationale (54,3 %, source DEPP, 2012). La répartition des spécialités de formation de l'échantillon donne 54 % en spécialités tertiaires, 46 % en spécialités industrielles, ce qui là encore se rapproche fortement de la répartition nationale (56/44, source DEPP, 2012).

Nous pouvons donc considérer l'échantillon comme suffisamment représentatif. A partir des résultats de cette première étape de la recherche, nous avons poursuivi le travail par une enquête en deux temps.

D'une part nous avons conduit au mois de janvier et février 2013 une seconde enquête par téléphone et/ou par mails auprès des élèves qui ont accepté de laisser leur n° de téléphone et/ou leur adresse mail sur les questionnaires (172 n° de téléphone et 271 adresses mails enregistrés)<sup>5</sup>. Il s'agit donc d'élèves qui sont dans la première année après le passage du baccalauréat, soit en emploi ou recherche d'emploi, soit en poursuite d'études ou de formation, quelle que soit leur nature. Au total, nous avons pu valider 143 réponses à ce questionnaire en ligne. Même si cette enquête, est quantitativement insuffisante pour être totalement significative, le tableau ci-dessous montre que sur des variables importantes, l'écart entre les deux populations n'est pas très élevé, même si les filles sont légèrement sur-représentées dans l'enquête en ligne.

*Tableau 1* : quelques écarts entre les échantillons de l'enquête d'avril-mai 2012 et celle de janvier-février 2013.

	Proportion de femmes	Proportion de parents ouvriers ou employés	Proportion de spécialités tertiaires
Enquête 2012 (n = 532)	44,00%	56,06%	54,00%
Enquête 2013 (n = 143)	49,70%	54,07%	58,00%

<sup>5</sup> Les élèves ont tous été contactés personnellement par téléphone ou par mail et il leur était demandé de répondre aux questionnaires préalablement mis en ligne.

Cette seconde enquête ne se différencie en fait vraiment de l'enquête initiale que par la proportion de bachelier : 90% des anciens élèves de terminale bac pro qui ont répondu à cette enquête téléphonique sont bacheliers, alors que le taux de réussite national au bac pro était en 2012 de 78,4%.

D'autre part, nous avons mené entre les mois d'avril et juin 2013 une enquête par entretiens semi-directifs auprès de 17 des élèves interrogés par téléphone et questionnaires en ligne au mois de janvier et février précédents. Evidemment, compte tenu du nombre de réponses positives à nos demandes, il était inutile d'envisager une représentativité de ce groupe.

## **2 Bilan et projet des élèves de la première promotion de Bac Pro 3 ans à la veille du baccalauréat**

Cette première partie de l'analyse met en perspective les résultats de l'enquête par questionnaire d'avril-juin 2012 avec ceux de la première enquête d'octobre 2009. Il s'agit essentiellement de mesurer les effets de la scolarité en trois ans en matière de projet d'études post-bac sur un panel représentatif dont on a vu qu'il était proche de celui de la rentrée 2009, même s'il ne s'agit pas exactement de la même cohorte.

### **2-1 L'apparent paradoxe du choix d'orientation en bac pro trois ans en sortie de troisième : rejet des études générales et désir de poursuite d'études**

La première étape de nos travaux a mis en évidence une évolution de l'attitude des familles à l'égard de l'enseignement professionnel. En effet les résultats statistiques les plus significatifs de cette première enquête ont fait apparaître que 87% de ces nouveaux entrants en bac pro avaient demandé en premier choix l'orientation vers la voie professionnelle, que 81% se disaient satisfaits ou très satisfaits de leur orientation un mois après la rentrée, et surtout, que 59% déclaraient choisir le bac pro avec l'intention explicite de poursuivre des études après le bac. Outre que ces résultats semblaient aller à l'encontre des enquêtes précédentes qui montraient que les élèves vivaient majoritairement leur orientation en LP comme une orientation par défaut, ils étaient aussi surprenants au regard de l'enquête par entretien qui a suivi.

Cette dernière montrait en effet que ces mêmes élèves interrogés par entretiens manifestaient unanimement, quels qu'aient été leurs résultats antérieurs au collège, leur lassitude sans nuance à l'égard des études générales. Lassitude qui portait autant sur le sens de la scolarité

*(« J'en avais marre des cours généraux, ça se passait mal quoi. En fait je me levais le matin pour me dire : mais en fait qu'est-ce que je fous en cours ? ») que sur les contraintes de la forme scolaire (« C'est pas que ça me dérange, mais rester assis toute une journée je ne peux pas. (...) Ouais, écouter quelqu'un parler pendant huit heures je ne peux pas, je pouvais pas »).*

Nous avons résolu cet apparent paradoxe en postulant que le choix du bac pro, dès lors qu'il est ramené à une durée égale à celles des autres bacs, ce qui renforce symboliquement la possibilité virtuelle d'une poursuite d'études dans l'enseignement technologique supérieur, peut s'analyser comme le résultat d'un compromis entre l'inappétence scolaire des adolescents et l'ambition scolaire de leurs parents : *« J'aurais préféré faire un BEP mais bon voilà, donc j'ai fait un bac pro, parce que ma mère elle voulait que je fasse un bac pro, pas un CAP »; «Eux (les parents) ils voulaient que je fasse un bac pro et après voir pour continuer plus tard. Pour le salaire. Même encore, ils me disent de continuer après mais j'en ai marre » ; « Quand je leur ai dit (aux parents) que je continuais, ils étaient contents. Ils préféreraient que je continue les études plutôt que rester à rien faire ».* D'une orientation professionnelle « par défaut » dans le contexte du cursus antérieur en quatre ans, on évoluerait ainsi vers une orientation plus souvent assumée dans le cadre de stratégies de « contournement », pour accéder au baccalauréat et aux poursuites d'études post-baccalauréat sans avoir à subir la contrainte de l'enseignement général.

Mais nous avons aussi nuancé cette analyse à partir des témoignages des enseignants des LP que nous avons interrogés. Tous ont en effet souligné les risques d'échec que la réduction de la durée des études fait courir aux élèves les plus faibles confrontés aux exigences d'un programme réalisé en trois ans au lieu de quatre. Les résultats au baccalauréat 2011 et 2012 ont effectivement montré que les élèves de bac pro échouent beaucoup plus que les autres : pour l'année 2012, 21,6 % d'échec contre 11,4 % pour le bac général. Que deviennent les 15,5 % d'élèves qui ont échoué au bac pro et qui ne redoublent pas, ou ceux qui ont abandonné en cours de cursus ? C'est pourquoi les enseignants formulent un doute quant à la viabilité de la voie professionnelle comme voie de promotion.

Pour résumer les résultats de cette première enquête, nous retiendrons donc que si la réforme du bac pro en trois ans a sans conteste eu un effet d'attraction auprès de familles, participant de la sorte à ce que l'on pourrait appeler une « revalorisation » du bac pro, elle peut aussi avoir pour conséquence de déplacer à l'intérieur des LP le processus de démocratisation ségrégative mis en évidence par Pierre Merle. Le public des LP serait désormais clivé entre ceux qui ont les dispositions et les ressources suffisantes pour bénéficier des facilités d'accès à une

formation post-bac offertes par la réforme, et ceux qui seraient au contraire exclus de ce processus avec moins de possibilités qu'avant de faire fructifier leur passage en LP. La seconde partie de l'enquête vise notamment à vérifier cette hypothèse.

## **2-2 Maintien des aspirations aux études supérieures jusqu'à la fin du cursus : la réforme, facteur déterminant de croissance des poursuites d'études post-bac**

Les données de cette seconde enquête s'inscrivent dans une parfaite continuité avec les réponses de 2009 : 61 % des élèves interrogés au printemps 2012, un mois avant le passage du baccalauréat, déclarent vouloir poursuivre leurs études ou leur formation, en incluant la recherche de contrats de travail en alternance. Cette proportion est sensiblement identique à celle enregistrée dans la même génération en 2009 (59%)<sup>6</sup>.

La nature de ces projets d'études confirme en outre la continuité avec ceux exprimés en 2009 : ils demeurent assez étroitement articulés à une logique de formation professionnelle, et majoritairement dans la suite de la spécialité apprise au lycée. En effet, sur l'ensemble de l'échantillon, la part de ceux qui souhaitent poursuivre leur formation en alternance est importante (25,9%) par rapport à ceux qui veulent poursuivre à temps plein (35,3 %). Et parmi les formations choisies, c'est la préparation d'un BTS qui domine, soit en lycée au sein des STS (64 % des vœux de poursuite d'études), soit sous contrat de travail en alternance (66 % des vœux de poursuite de formation en alternance). S'ajoute à cela les demandes de poursuite d'études en formations post-secondaires non supérieures (mentions complémentaires), que ce soit en alternance ou sous statut scolaire, qui représentent 15,7 % des demandes de poursuite d'étude et de formation, soit 9,6 % de notre échantillon. Quant aux demandes de poursuite d'études en université (hors IUT), elles ne représentent que 14,6 % des vœux de poursuite d'études, soit 4,9 % de notre échantillon.

---

<sup>6</sup> Nous ne retenons pas les deux points d'écart comme un signe d'augmentation du nombre de projets d'études dans la mesure où un certain nombre d'élèves abandonnent en cours de formation et que ce sont probablement les plus faibles, donc ceux qui formulaient le moins des projets d'études post-bac, ce qui peut augmenter la proportion de projets d'études post bac sans que cela correspondent à une augmentation en valeur absolue.

Tableau 2 : Projet de poursuites d'études ou recherche d'emploi après le bac, Panel avril-juin 2012

	% (N = 499)	Dont BTS (%)	Dont université et IUT (%)	Dont mention complémentaire (%)
Poursuite d'études à plein temps	33,5	64	18	10
Poursuite d'études en alternance	25,2	66		25
Autres poursuites d'études	6,6			
Recherche d'emploi	34,7			

L'effet d'attraction produit par la réforme en raison de l'égalité symbolique avec les filières générales et technologiques ne s'accompagne donc pas d'un effet centrifuge qui augmenterait les tentatives de poursuite d'études générales. C'est la voie technologique supérieure, et essentiellement les BTS, que les élèves de BP3 envisagent comme un débouché « naturel » de leur formation, de manière encore plus prononcée qu'au moment de leur entrée dans la filière. En outre, ces résultats s'inscrivent dans la logique des données nationales disponibles, qui indiquent une croissance de l'orientation des élèves de terminale professionnelle vers l'enseignement supérieur. Le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur des bacheliers professionnels était de 23,5 % en 2008, à la veille de la généralisation du cursus en trois ans. Il est passé à 28,5 % en 2011, alors que les premières promotions de bac pro en 3 ans sortent du lycée (RERS 2012). Toutefois, le mouvement de croissance des orientations de bacheliers professionnels avait commencé bien avant que les premières générations de bacheliers pro en trois ans aient terminé leur cursus. On ne peut donc pas imputer trop vite cette croissance à la seule réforme, puisque les poursuites d'études supérieures après le bac pro augmentent tendanciellement depuis sa création en 1985.

C'est pourquoi nous avons choisi dans notre enquête 2012 d'intégrer à notre panel des élèves issus de l'ancien parcours en quatre ans, ce qui permet de mesurer les écarts d'orientation entre les deux parcours de bac pro. Les données sont reproduites dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Le type de bac pro (quatre ans ou trois ans) influence-t-il l'orientation post bac ?

Projet d'orientation	Poursuite d'études	poursuivre de formation en alternance	Recherche d'emploi à temps plein	TOTAL
à l'issue d'un parcours bac pro en trois ans	37,0%	28,5%	34,6%	100% (376)
à l'issue d'un parcours bac pro quatre ans	29,2%	17,7%	53,1%	100% (113)
<b>TOTAL</b>	<b>35,2%</b>	<b>26,0%</b>	<b>38,9%</b>	<b>100% (489)</b>

$\text{Khi}^2 = 13,03$ , ddl = 2, 1-p = 99,85%.

Le test du Khi<sup>2</sup> montre qu'il y a une relation très significative entre le parcours et le projet d'orientation. Il y a près de vingt points d'écart entre les intentions de recherche d'emploi des élèves ayant poursuivi un bac pro après un BEP ou un CAP et les élèves ayant suivi le nouveau cursus en trois ans. Au total, 65,5 % des bacs pro trois ans souhaitent poursuivre leur formation après le bac, contre 46,9 % des élèves ayant suivi l'ancien cursus. En données brutes, les élèves du parcours en quatre ans formulent donc beaucoup moins de projet d'études que leurs condisciples du nouveau cursus. Pour affiner ce constat, nous avons conduit également une analyse statistique « toutes choses égales par ailleurs ». Ce modèle logistique confirme la première conclusion : la réforme du bac pro en trois ans augmente significativement la demande de poursuite d'études supérieures des bacheliers professionnels, indépendamment des autres facteurs envisageables (tendance longue à la poursuite d'études, contexte économique). La réforme du bac pro en trois ans a donc bien par elle-même un effet significatif sur les intentions de poursuite d'études après le baccalauréat. Ces intentions ne sont toutefois pas identiques pour tous les publics de bac pro.

### 2-3 Des projets de poursuites d'études inégalement distribués

Notre analyse statistique met en effet en évidence trois variables qui sont déterminantes dans le choix des élèves de poursuivre après le bac.

La première est celle de la filière suivie, comme l'indique le tableau ci-dessous. Les aspirations aux poursuites d'études dépendent très largement des conditions concrètes propres à chaque spécialité: existe-t-il une formation supérieure disponible en rapport avec la spécialité de bac, quelle est la norme d'embauche pour les entreprises, peut-on trouver un emploi qualifié dans le métier préparé avec le seul bac, etc. ?

Tableau 4 : groupe de spécialité et orientation post-bac

GROUPE DE SPECIALITE	A la rentrée prochaine, vous souhaitez :			TOTAL
	poursuivre vos études	poursuivre votre formation en alternance	chercher un emploi à temps plein	
TERTIAIRE COMMERCIAL	33,0%	28,9%	38,1%	100% ( 97)
TERTIAIRE ADMINISTRATIF	51,6%	23,2%	25,3%	100% ( 95)
AUTRES SERVICES	27,8%	20,0%	52,2%	100% ( 90)
MAINTENANCE, USINAGE ET CHAUDRONNERIE	21,1%	26,8%	52,1%	100% ( 71)
ENERGIE ET BATIMENT	25,0%	31,3%	43,8%	100% ( 64)
AUTRES METIERS INDUSTRIELS	44,8%	26,7%	28,6%	100% (105)
TOTAL	35,3%	25,9%	38,9%	100% (522)

La seconde variable est celle des conditions socio-économiques dans lesquelles se trouve l'élève.

D'une part, les élèves issus de l'immigration (père né à l'étranger) ont des souhaits très significativement plus élevés de poursuite de formation (voir tableau ci-dessous).

*Tableau 5 : lieu de naissance du père et orientation post-bac*

ORIGINE PERE	A la rentrée prochaine, vous souhaitez :			TOTAL
	poursuivre vos études	poursuivre votre formation en alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation)	chercher un emploi à temps plein	
FRANCE	31,3%	27,5%	41,2%	100% (396)
ETRANGER	54,7%	25,3%	20,0%	100% ( 75)
TOTAL	35,0%	27,2%	37,8%	100% (471)

On retrouve ici un résultat bien connu des enquêtes réalisées sur la scolarité des enfants d'immigrés, que nous avons déjà largement évoquées dans les rapports précédents. Ces travaux montrent que l'aspiration aux études traduit une certaine forme de rejet de la condition ouvrière propre aux enfants de familles immigrés et anticipe une discrimination à l'embauche qu'on s'efforce de compenser par le diplôme.

D'autre part et plus généralement, venir d'un milieu populaire (père ouvrier ou employé) diminue la probabilité d'exprimer un souhait de poursuite d'études. Mais le résultat le plus remarquable de ce modèle est l'effet très significatif et très élevé des conditions matérielles d'existence, mesuré par le statut des parents quant à leur logement (propriétaires ou locataires). La probabilité de poursuite d'études est considérablement augmentée quand les parents sont propriétaires de leur logement (voir tableau ci-dessous).

*Tableau 6 : Propriété du logement par les parents et orientation post-bac*

Vos parents sont :	A la rentrée prochaine, vous souhaitez :		TOTAL
	poursuivre vos études ou votre formation	chercher un emploi à temps plein	
propriétaires de leur logement	64,3%	35,7%	100% (336)
locataires	54,2%	45,8%	100% (168)
TOTAL	60,9%	39,1%	100% (504)

En conclusion de cette première partie de la recherche, on peut donc retenir que les projets de poursuites d'études annoncés par le public interrogé lors de son entrée en seconde ont résisté aux trois années de scolarité et se sont même affirmés. Les LP sont désormais majoritairement envisagés par leur public comme une voie d'accès à l'enseignement supérieur. En même temps, cette enquête confirme que c'est bien principalement d'enseignement supérieur technologique qu'il s'agit, et dans une forte proportion, de formation en alternance.

Mais on voit aussi se dessiner à l'intérieur du cursus bac pro une série de clivages liés, d'une part, aux fortes différences entre les spécialités de formation en termes de possibilités d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, et d'autre part aux écarts en termes de ressources matérielles et symboliques que les différentes strates des catégories sociales populaires et moyennes dont les élèves de LP sont issus sont susceptibles de mobiliser.

### **3 Après le bac pro, entre soulagement et nouvelles épreuves.**

Cette dernière partie de notre travail repose donc sur une enquête en ligne à laquelle ont répondu 143 anciens élèves de bac pro de la promotion que nous avons interrogée en avril 2012 ainsi que sur une série de 17 entretiens avec des membres volontaires de cet échantillon. On a vu que cet échantillon est composé de 90% de bacheliers, ce qui est nettement supérieur au taux de réussite des élèves de LP au bac pro<sup>7</sup>. Sans doute cette proportion élevée de lauréats n'est-elle pas étrangère à la proportion non moins élevée de jeunes qui se déclarent très satisfaits (26%) ou plutôt satisfaits (55%) de leur situation au moment de l'enquête, soit un total de 81% de satisfaits huit mois après le passage du bac. On ne peut s'empêcher de rappeler que c'est exactement la même proportion d'élèves de seconde professionnelle qui se déclaraient satisfaits presque quatre ans avant, lors de l'enquête de la rentrée 2009. On peut faire l'hypothèse que ces deux chiffres aient un rapport avec l'importance symbolique que l'examen du baccalauréat revêt aujourd'hui dans la société française. En témoignent les propos de cet étudiant en BTS de mécanique en alternance : *« Mon père il disait « aies au moins ton bac aujourd'hui c'est le minimum », et donc après, enfin je pense qu'il savait que j'allais faire un BTS après »* (Homme, BTS mécanique).

La durée de leur sentiment de satisfaction trouve donc probablement sa source dans ce sentiment de réussite, voire de soulagement, d'avoir obtenu un diplôme qui avait constitué pour beaucoup d'entre eux dans leur parcours antérieur un horizon difficile à atteindre.

#### **3-1 Les bac pros dans le supérieur : difficultés, incertitudes, inégalités.**

Les quelques auteurs qui se sont intéressés aux poursuites d'études des bacs pro l'ont déjà largement souligné, les bacheliers pros connaissent de grosses difficultés lorsqu'ils abordent les formations de l'enseignement supérieur, même lorsqu'il s'agit des BTS, formations les

---

<sup>7</sup> En 2012 le taux de réussite au bac pro toutes disciplines confondues était de 78,4 %.

plus susceptibles de correspondre à leur niveau. Sur les 14 bacheliers interrogés en entretien qui sont inscrits dans une formation supérieure à la rentrée 2012-2013<sup>8</sup>, 2 seulement déclarent n'avoir pas de difficulté à suivre les enseignements qu'ils reçoivent.

Les autres récitent la litanie des difficultés qu'ils ont rencontrées à leur arrivée dans une formation supérieure<sup>9</sup>. Des difficultés d'apprentissage d'abord liées à l'écart de niveau entre ce qui est appris en bac pro et ce qui est attendu ensuite : « *Après, je m'attendais pas avoir un aussi haute marche à monter. Je sais pas ce que ça va donner parce que j'ai beaucoup de difficultés dans certaines matières. Surtout les matières générales parce que on a moins de choses qu'on apprend, qu'en bac général. Les STG et tout ça, ils ont plus de facilité que nous* », (femme, BTS relation client). Certains critiquent même l'insuffisance du niveau des bacs pros : « *Nous on a vraiment appris que les bases et ça suffit pas du tout pour faire ce genre de BTS. Les bases, elles sont pas assez approfondies* » (Homme, BTS mécanique).

Mais leurs difficultés tiennent aussi à la cruelle mise à l'épreuve que constitue l'exigence de travail personnel qu'impliquent les études supérieures. Ils sont confrontés aux conséquences des habitudes contractées depuis le collège et le LP, où le travail scolaire se résumait pour eux, au mieux, à la réalisation plus ou moins approximative du travail prescrit, et où le passage dans la classe supérieure s'obtenait avec un minimum d'effort. Les discours sont là aussi presque unanimes et sont clairement dans le registre de la souffrance : « *Mais c'est surtout que la charge de travail, elle est pas du tout la même. Alors bon, en BTS c'est... Il faut vraiment bosser au moins 2h par jour pour être vraiment dedans. Et moi je peux pas (...) non pas possible. J'arrive pas à me poser et me dire « vas-y travaille »* (homme, BTS mécanique).

Une autre catégorie de difficultés émerge aussi plus ou moins souvent des discours, celles liées à la confrontation avec d'autres étudiants issus des filières générales ou technologiques au milieu desquels les anciens bacs pros sont souvent minoritaires. C'est alors un ressentiment social qui émerge : « *Au début ça a été difficile parce qu'on avait l'impression qu'on était pas du même milieu. Qu'on n'avait pas la même mentalité avec ceux qui venaient de général (...). C'est-à-dire qu'on pensait pas les mêmes choses (...) Je sais pas ils voulaient peut-être pas se mélanger* » (Femme, BTS comptabilité).

Devant une telle proportion d'échecs ou de réorientations, on ne peut donc que s'étonner du taux de satisfaction que nous avons souligné au début de ce chapitre. Comment expliquer ce décalage entre la satisfaction exprimée et les difficultés objectivement vécues ?

---

<sup>8</sup> Les 3 autres ont choisi de chercher directement du travail après le Bac.

<sup>9</sup> 5 en BTS, 3 à l'université en sociologie, STAPS et langues, et 1 en DUT.

### 3-2 Baccalauréat, alternance et petits boulots : un compromis pour une transition assumée ?

Ce que les entretiens semblent en définitive indiquer à ce sujet, c'est que malgré les importantes difficultés éprouvées, le fait d'avoir obtenu le baccalauréat constitue pour ces jeunes une assurance minimum qu'ils espèrent valoriser, même en cas d'échec dans une formation supérieure, grâce au supplément d'expérience professionnelle qu'ils ont acquis au cours des nombreux stages effectués en bac pro, et qu'ils pensent pouvoir continuer à enrichir après le bac en ayant recours à l'alternance ou aux emplois provisoires : « *Oui moi je suis fière parce que mon bac ça m'a apporté plein de choses (...) Mon BTS ça m'a appris plein de choses sur l'entreprise, sur le mauvais côté qu'il peut y avoir (...) Ca m'a appris des choses qui me serviront pour plus tard. Parce que ce que j'ai appris, imaginons qu'un jour j'ai envie de créer mon entreprise et tout, bah j'ai quand même des bases* » (Femme, BTS comptabilité).

Le succès au baccalauréat semble en quelque sorte leur avoir permis d'acquérir une forme de confiance en eux qu'ils fondent sur l'articulation du diplôme et du savoir-faire professionnel. Ils gardent d'ailleurs une totale confiance dans la valeur marchande de leur bac : 92,7 % des 143 élèves qui ont répondu à l'enquête en ligne pensent que le bac pro donne une qualification reconnue par les employeurs. Ils continuent en fait d'avancer un peu au jugé, mais en confiance, acceptant assez facilement les échecs mais restant en quelque sorte aux aguets des opportunités qui pourraient leur permettre de valoriser ce qu'ils pensent constituer leurs acquis et fonder leurs compétences. En outre, cette valorisation de l'alternance et des savoirs expérientiels s'inscrit le plus souvent aussi dans une aspiration à la poursuite d'études et à l'acquisition d'un niveau supérieur de diplôme, comme si l'obtention du bac avait accentué cette tendance déjà présente dès l'entrée en seconde : « *Je sais qu'après on peut faire une licence pro ou une licence. Après... Après il y a les écoles, ou les écoles d'ingénieurs (...) autant y aller progressivement en faisant par exemple je sais pas, une licence et après si ça le fait toujours comme pour le bac ou le BTS bah... Je sais qu'il y en a un (...) par exemple il a été en école d'ingé et maintenant il est dans le bureau d'études dans l'entreprise dans laquelle je suis. Ils laissent l'évolution possible si tu te débrouilles* » (Homme, BTS mécanique).

Même pour les bacheliers qui ont abandonné une première formation supérieure, la logique de l'alternance ou de l'aller et retour entre emploi et formation reste inscrite dans une aspiration à l'acquisition de nouvelles compétences, voire d'une nouvelle certification : « *Là je vais m'inscrire dans une autre boîte d'intérim et là je suis sûre de trouver quelque chose pour un bon mois normalement. J'ai travaillé jeudi dernier une mission. Parce qu'une machine ne marchait plus. Ils m'ont contacté. Ça m'a permis de rencontrer des entreprises à qui je peux*

*envoyer des CV et des lettres de motivation pour mon alternance* » (Homme, abandon DUT mécanique, envisage une formation en alternance). Pour tous enfin, l'alternance ou les petits boulots c'est aussi un moyen de gagner de l'argent, même si ceux qui ont répondu à nos demandes d'entretiens appartiennent plutôt aux familles les plus aisées de l'échantillon et n'ont donc besoin de cet argent que pour préserver leur indépendance : « *Donc du coup moi je veux un job à côté pour déjà... Prendre mon indépendance parce que je vais pas rester chez mon frère longtemps. Et puis donc chercher un appartement autour de Nantes* » (femmes, abandon BTS cuisine).

Mais tous les élèves de bac pro ne sont évidemment pas dans cette configuration favorable. Certains, sont dans une situation sociale et économique plus précaire qui oblitère leur possibilité d'exploiter favorablement leur succès au bac.

### 3-3 L'inégale distribution des chances de réussite après le bac

C'est notamment le cas de ceux qui ont intégré une filière professionnelle qui ne correspondait pas à leur désir, où qui s'est révélée trop décalée par rapport aux représentations qu'ils s'en étaient faite : « *(...) ce qui est sûr c'est que je ne ferai sûrement pas serveur en gastronomie parce que c'est trop dur. Nerveusement, c'est trop dur. Parce qu'il y a vraiment eu des moments où j'étais à bout tout simplement, y'a vraiment eu des moments où à force des remarques, y'a des moments où j'étais au bord des larmes, des moments où j'étais au bord de la crise de nerf* » (femme, bac pro hôtellerie) ; « *je pars parce que la pression et puis, comme je disais tout à l'heure une ambiance où on parle pas... rien... ça me plaît pas (...)* Voilà, on est là en alternance, c'est pour nous aider, c'est pas pour ... on doit nous transmettre quelque chose normalement, le tuteur doit nous transmettre quelque chose et là c'est pas le cas donc, je préfère arrêter c'est plus simple » (Femme, bac pro électronique, BTS assistante de gestion en alternance). Les possibilités d'anticipation de l'avenir se réduisent alors considérablement, surtout si les capitaux culturel, informationnel et économique de la famille sont très limités. Les Professeurs du LP constituent souvent une source essentielle d'information et de motivation pour se projeter dans une progression d'études, mais après le bac ils ne sont plus là. On peut ainsi retrouver une forme de fatalisme populaire exprimé par des jeunes qui ne disposent pas des ressources suffisantes pour anticiper un autre avenir que celui qui leur semble assigné par leur situation sociale et familiale de départ : « *À la base je devais m'arrêter au BEP et mon prof, il m'a poussé à aller jusqu'au bac et ça l'a fait, alors... J'ai pas spécialement d'ambition* » (Bac pro peinture revêtement, en intérim chez Airbus).

Reste enfin la question de tous ceux qui soit ont échoué au baccalauréat, soit ont abandonné le cursus avant le diplôme. Nous ne les avons pas rencontrés, ni enquêtés pour ceux qui avaient renoncé dès la première ou seconde année. C'est un point aveugle de notre travail, et à l'évidence, à partir du moment où la croissance du nombre de bacheliers professionnels conduit plus de 75% d'une génération à être titulaire de ce diplôme si fortement symbolique dans la société française, la question se pose de savoir si l'envers du décor de la réforme du bac pro n'est pas une radicalisation des formes d'exclusion dont ceux qui échouent au bac vont désormais souffrir.

### **En guise de conclusion : pour une relecture des notions de relégation et d'orientation par défaut**

Les résultats que nous venons d'exposer nous conduisent à penser que la réforme du baccalauréat professionnel en trois ans oblige à repenser les notions de relégation et d'orientation par défaut, qui ont jusqu'à maintenant dominé les analyses sociologiques sur les LP. Les LP sont désormais vécus par les jeunes et leurs familles comme symboliquement moins stigmatisant qu'auparavant, à la fois parce que la durée du bac pro est la même que les autres, mais aussi parce que la poursuite d'études post-baccalauréat apparaît plus accessible, et comme nous l'avons vu, qu'elle le devient effectivement pour une proportion plus importante des bacheliers professionnels.

Mais corrélativement, la réforme, en augmentant significativement le nombre de bacheliers dans chaque génération, accentue la marginalisation de ceux qui n'obtiennent pas le bac, et parce que la possibilité de poursuite d'études qu'offre le bac pro demeure sélective, difficile et souvent aléatoire, elle creuse aussi un second clivage entre ceux des bacheliers pro qui y accèdent et les autres.

Ainsi, ce que notre recherche sur la réforme du bac pro en trois ans nous paraît permettre de montrer du point de vue de l'analyse sociologique, c'est que les trajectoires scolaires des élèves de LP ne peuvent pas se comprendre par le recours à une explication unilatérale, qu'il s'agisse de les réduire à la seule logique d'un processus de relégation au service de la préparation d'une main d'œuvre docile, ou au contraire à la logique d'une seconde chance offerte aux éclopés du collège unique. Nous pensons que ce que la réforme du bac pro en trois ans révèle plus clairement que la configuration précédente en quatre ans, c'est qu'il faut envisager ces trajectoires scolaires comme le produit d'une interaction permanente entre trois champs autonomes: celui d'une part de l'institution, de ses logiques internes et de l'offre de

formation qu'elle constitue, celui d'autre part des structures socio-économiques en tant qu'elles déterminent les frontières d'un espace de choix et d'action propre à chaque catégorie ou groupe sociaux, et celui enfin des acteurs et de leur propre pouvoir de jugement, dont nous considérons qu'ils renvoient à des valeurs partagées, des représentations et des expériences individuelles ou collectives qui ne sont pas réductible au seul déterminisme des structures sociales et économiques. Ces trois champs sont à la fois autonomes et sans cesse interactifs : la décision politique et sa mise en œuvre par l'institution ont ouvert une nouvelle et réelle possibilité pour les familles populaires de conduire leurs enfants vers une formation supérieure ; ces familles se sont appropriées cette réforme pour contourner les difficultés de leurs enfants en enseignement général et développer des projets de promotion par la formation professionnelle ; les PLP ont joué le jeu de la réforme en s'investissant dans son application, malgré la surcharge de travail qu'à représenté cet effort, parce que leur identité professionnelle les pousse majoritairement à vivre le LP comme une seconde chance pour leurs élèves ; les origines sociales majoritairement populaires des familles n'ont pas empêché ce processus de réhabilitation de la voie professionnelle, mais elles ont favorisé le clivage entre celles qui ont suffisamment de ressources économiques et sociales pour exploiter favorablement cette chance, et celles dont les ressources insuffisantes ne permettent pas de les exploiter ou de trouver des possibilités de reconversion si les élèves échouent au bac ou abandonnent en cours d'études. Il nous semble que ce n'est que dans l'analyse de cette interaction permanente entre stratégie des acteurs, jeu institutionnel et effets des structures socio-économiques que peuvent se comprendre les trajectoires de ces élèves que nous avons suivis pendant quatre ans, tant les trajectoires de réussite que les trajectoires d'échec ou de résignation.

C'est pourquoi nous souhaitons conclure avec quelques remarques de nature prospective. Trois points nous paraissent de ce point de vue susceptibles d'être soulignés.

Le premier est qu'une possibilité de réduire l'échec au LP réside probablement dans la modularisation des parcours. La délivrance du bac pro se faisant déjà en partie par unités capitalisables, il paraît envisageable de rendre les parcours du bac pro plus flexibles pour laisser le temps aux élèves qui en ont besoin d'une année supplémentaire. Les enseignants que nous avons interrogés soulignent tous cette hétérogénéité des besoins de leurs élèves. Ils regrettent d'avoir à imposer aux plus fragiles un rythme trop contraignant, alors qu'ils sont satisfaits de pouvoir conduire plus rapidement les meilleurs vers le BTS.

Le second point concerne les parcours post-bac. Nous avons montré combien le passage dans une formation technologique supérieure est délicat pour beaucoup de lauréats du bac pro. Les

expériences de remise à niveau ou de classes de BTS spécifiques pour les élèves de bac pro existent déjà. Il semblerait judicieux de réfléchir aux conditions de généralisation de telles initiatives pour permettre à des jeunes remotivés par leur succès au bac pro de s'inscrire dans un nouveau projet de formation réalisable.

Le dernier point concerne enfin le travail des enseignants. Dans un rapport précédent nous avons mis en évidence la surcharge de travail que la réforme avait entraînée pour les PLP : gestion plus difficile des stages en entreprises avec des élèves plus jeunes, mise en œuvre d'un suivi individualisé des élèves sans moyen supplémentaire, organisation de la certification intermédiaire en parallèle du cursus de la classe de première. Il semble donc que cette réforme devrait être l'occasion de repenser les obligations de services des enseignants de LP en tenant compte de la diversité des charges de travail qui pèse sur eux et en cessant de minorer la rémunération des tâches qui ne sont pas effectuées en classe et devant élèves. La logique qui consiste à considérer que le travail enseignant se réduit à la préparation des cours, à leur réalisation et à l'évaluation des élèves est aujourd'hui à l'évidence obsolète dans les LP. Les PLP enseignent, mais ils accompagnent aussi leurs élèves dans la connaissance et l'expérimentation d'un univers professionnel, ils assurent une évaluation continue de leur travail, ils leur délivrent un diplôme et ils tentent de répondre à l'hétérogénéité de leurs besoins. Une telle accumulation de tâches ne relève plus de la seule mesure comptable des cours effectués. Espérons donc, pour conclure, que notre travail puisse contribuer à faire mieux reconnaître l'effort quotidien qu'accomplissent ces enseignants pour aider leurs élèves à retrouver le chemin de la réussite.